

M. MCKINNON: Non, mais il peut effectuer des réductions de taux à l'égard des autres pays, et les appliquer par des arrêtés en conseil qui seront ratifiés plus tard par le Parlement.

L'hon. J. A. McDONALD (*King's*): Monsieur le président, j'ai quelques questions à poser à M. McKinnon sur les préférences britanniques. Il semble que ce qu'on a dit aujourd'hui constitue partiellement une réponse à ces questions. Je me demande si un des témoins voudrait nous renseigner sur la suppression des préférences britanniques, particulièrement quant à leur application aux pommes.

Le PRÉSIDENT: Pourrions-nous remettre cela à demain ?

M. MCKINNON: Avant d'aborder la question du sénateur McDonald, que ce soit aujourd'hui ou demain, puis-je m'étendre sur les commentaires du sénateur Kinley ? Il doit être bien entendu que même si 23 nations étaient représentées à Genève et ont signé l'accord, huit seulement, ainsi que l'a dit M. Deutsch, mettront le programme en vigueur le 1er janvier. Il est à noter qu'en ce qui concerne certains pays, la difficulté tenait non pas à ce qu'ils ne voulaient pas appliquer le programme, mais à ce que leurs usages constitutionnels ne le leur permettaient pas. Les États-Unis et la Grande-Bretagne pouvaient le faire, alors que certains autres pays ont dû attendre la convocation de leurs parlements parce qu'ils n'avaient aucun pouvoir exécutif.

L'hon. M. LAMBERT: Je crois que l'accord renferme 17 traités commerciaux.

M. MCKINNON: Il y a 20 listes complètes.

L'hon. M. LAMBERT: Mais 17 de ces traités doivent entrer en vigueur après le 1er janvier.

M. DEUTSCH: Seulement huit sont susceptibles d'application après cette date.

M. MCKINNON: Il y en aura peut-être plus le 3 janvier du fait de la réunion du parlement dans certains pays.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je crois qu'il est temps d'ajourner, mais auparavant puis-je, au nom du Comité, remercier M. Deutsch de ses explications lumineuses, instructives et détaillées.

Nous allons ajourner à 10 h. 30 demain matin.

A 1 heure, le Comité s'ajourne au 17 décembre, à 10 h. 30 du matin.